Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 064-216403998-20250410-03_2025_02-BF

COMMUNE DE MONTARDON
Pyrénées-Atlantiques
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 18 heures, le Conseil d'Administration régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : M-F LAVALLÉE, C. LABORDE, A-M FOURCADE, M-H BEAUSSIER, F. FERNANDES, T. BEUGNIES, X. OTAL, M. PELFIGUES

Procuration : A. MONTFORT à C. LABORDE
Etaient excusés : P. COLICCHIO, S. DAUBE, S. PIZEL, S. BONNASSIOLLE
Etaient absents :

T. BEUGNIES a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Vote du Budget Primitif 2025 – N°03/2025

Le Conseil d'Administration, réuni par Mr le Président, après s'être fait présenter le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 du Centre Communal d'Action Sociale et l'affectation des résultats,

DÉCIDE d'approuver le Budget Primitif 2025 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Investissement	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
Fonctionnement	
Dépenses	**3 177,91 €**
Recettes	**3 177,91 €**

Pour rappel, Total budget :

Investissement :		
Dépenses :	0,00 €	*dont 0,00 € de RAR*
Recettes :	0,00 €	*dont 0,00 € de RAR*
Fonctionnement :		
Dépenses :	3 177,91 €	*dont 0,00 € de RAR*
Recettes :	3 177,91 €	*dont 0,00 € de RAR*

Suffrages exprimés : 9
Pour : 9
Contre : 0

Le Président,

Stéphane BONNASSIOLLE

COMMUNE de MONTARDON
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL
C.C.A.S.